

Tous mobilisés pour garantir l'accès aux soins urgents à Moissac

L'accès aux soins urgents a été aujourd'hui au cœur d'une réunion organisée à la mairie de Moissac, en présence des élus du territoire, de la communauté médicale libérale et hospitalière, des représentants d'usagers, du comité de défense de l'Hôpital de Moissac, du sous-préfet et du directeur général de l'ARS Occitanie accompagné de ses équipes.

Cette rencontre a été l'occasion de rappeler que les urgences de Moissac (service et SMUR) restent autorisées : aucune remise en cause de leur existence n'est d'actualité. Au contraire, tout doit être fait pour les maintenir et les renforcer. C'est cette recherche de solutions qui mobilise collectivement tous les acteurs concernés.

Dans un contexte de démographie médicale très tendue, tant en milieu libéral qu'à l'hôpital les médecins ont proposé une organisation temporaire pour assurer la prise en charge des urgences en toute sécurité pour l'ensemble de la population sur tout le département du Tarn-et-Garonne. Cette évolution vise à la fois à faire en sorte que les médecins actuellement en poste restent en activité dans les établissements hospitaliers locaux, mais également à y attirer de nouveaux professionnels.

L'organisation proposée consiste à mettre en place un service d'accès aux soins adapté aux spécificités locales. En pratique, l'accès au service des urgences sera régulé par le Centre 15 (ce dispositif de régulation associera à l'avenir les médecins libéraux et les urgentistes, préfigurant ainsi la mise en œuvre du service d'accès aux soins). Il y aura bien toujours 24h/24 un médecin urgentiste affecté aux urgences de Moissac et un accueil régulé par le Centre 15. Cette organisation fera l'objet d'une très large communication auprès du grand public et de l'ensemble des professionnels de santé du territoire, des élus, des représentants des usagers qui contribuent à l'information de nos concitoyens pour faciliter le bon usage de ces dispositifs d'accès aux soins urgents.

L'ARS réaffirme que tout doit être mis en œuvre pour que le Centre hospitalier de Moissac, comme celui de Montauban, retrouvent progressivement les conditions d'un fonctionnement normal de leurs services des urgences. L'ARS salue l'engagement de l'ensemble des professionnels de santé salariés et libéraux pour y parvenir. Dans ce contexte, l'ARS réaffirme son engagement à accompagner toutes les initiatives portées par les professionnels de santé locaux pour attirer de nouveaux médecins au service de la population de ce territoire.

Le comité réuni ce jour sous la présidence des élus du territoire est chargé du suivi et de l'évaluation du dispositif mis en place, ainsi que des initiatives qui seront proposées pour soutenir l'accès aux soins